Assassinat de Samuel Paty : la principale du collège de Conflans-Saint-Honorine porte plainte après un message “menaçant”

22/12/2020 à 19h56



Deux mois après l’assassinat de Samuel Paty par un terroriste islamiste, la principale du collège du Bois d’Aulne à Conflans-Saint-Honorine (Yvelines), où il enseignait, a porté plainte après avoir reçu un message vocal menaçant, ont indiqué le parquet de Versailles et le rectorat mardi 22 décembre.

Selon le rectorat, la cheffe d’établissement a porté plainte le 10 décembre à la suite d'”*un message menaçant sur la boîte vocale du collège*“. Cette plainte a été déposée “*pour outrage et menace de crime ou de délit contre personne chargée de mission de service public*“, a détaillé le parquet de Versailles.

L’attitude de la hiérarchie du collège face à la polémique qui avait précédé l’attentat, après un cours durant lequel Samuel Paty avait montré une caricature de Mahomet, avait été interrogée. L’avocate de la famille de l’enseignant, Virginie

Le Roy, a jugé que *“les institutions*“, dont l’Education nationale, n’avaient “*pas su protéger*” le professeur. […]

francetvinfo